

PRUSSE.

—On écrit de Berlin le 29 janvier :

« La fête des Ordres s'est distinguée, cette année, par une particularité fort remarquable. La reine y a paru décorée des très riches insignes de l'Ordre du Cygne. Cet ordre, fondé en 1440 par un prince de la maison de Hohenzollern, en l'honneur de la Vierge Marie, s'était éteint de lui-même à l'époque de la réformation. Le roi l'a recréé pour la reine seule, à ce qu'il paraît, et il lui en a remis les magnifiques insignes, en forme d'étranges, suivant l'usage allemand, la veille de Noël au soir. »

—On écrit de Cologne :

« Le prêtre hermésien, docteur Lontzen vient d'être démis de l'emploi qu'il occupait au séminaire archiépiscopal. Tout le reste du personnel de cette maison s'est soumis au bref pontifical qui condamne les écrits d'Hermès. »

SYRIE.

—On écrit de Beyrouth (Syrie), 1er février :

« L'évêque anglo-prussien à Jérusalem est venu ici ces jours derniers. Les travaux de construction de la maison qu'il fait bâtir dans la ville sainte ont été arrêtés par ordre supérieur. Peut-être est-ce là le motif de sa venue à Beyrouth. Ce personnage a eu plusieurs longues conférences avec le consul-général anglais et le consul de Prusse. Il s'embarque aujourd'hui sur le steamer de guerre anglais l'*Hécate*, qui le portera jusqu'à Jaffa. »

NOUVELLES POLITIQUES.

ANGLETERRE.

—Des interpellations ont été adressées aux ministres dans les deux chambres du parlement au sujet du budget et de l'état des armemens de la Grande-Bretagne. Les réponses des ministres ont eu dans l'une et l'autre chambre un caractère et un esprit tout à fait différents. Dans la chambre des lords le comte Minto s'étant plaint des réductions opérées dans les armemens maritimes, le comte de Haddington, premier lord de l'amirauté, a donné le détail de toutes les constructions et de tous les armemens ordonnés, en ajoutant que le gouvernement était décidé à faire tous ses efforts pour maintenir la force navale de l'Angleterre en cas de guerre subite. Après la conversation échangée entre l'ancien et le nouveau premier lord de l'amirauté, le duc de Wellington leur a dit en termes assez clairs qu'ils auraient mieux fait de se taire tous deux, et qu'il ne pouvait y avoir que des inconvénients à livrer à la publicité les détails des affaires de gouvernement.

Les explications de sir Robert Peel, dans la chambre des communes, ont eu, comme nous l'avons dit, un esprit très différent. Lord Minto s'était plaint qu'on n'en fit pas assez. La réduction effective dans les dépenses des budgets de la guerre et de la marine a été, cette année, \$32,000 liv. sterl., ou 20 millions 800,000 fr.

—Sir Robert Peel, dans la séance du 20 février de la chambre des communes, fait la motion de remerciements à l'armée des Indes.

Il entrera, au départ du courrier, dans des développements sur les opérations de l'Afghanistan.

Le duc de Wellington a fait dans la chambre des lords une motion sur le même sujet. Au départ du courrier, le noble lord entrera dans des détails sur les troubles de l'Afghanistan et sur les opérations militaires.

—Les statistiques établissent que tandis qu'il n'y a eu en Angleterre qu'un criminel sur 550 habitants, il y en a un sur 104 à la Nouvelle-Galles et un sur 51 dans la terre de Van-Diemen. La pénalité employée dans ces colonies est d'une cruauté révoltante. Mille ou douze cents condamnés parqués ensemble sont employés aux plus rudes travaux. Leurs gardiens se font assister d'une meute de chiens féroces ! La moindre faute est punie par le fouet et les fautes un peu graves sont immédiatement reprimées par la mort ! Aussi les condamnés aiment-ils mieux souvent se détruire de leurs propres mains que d'endurer les souffrances d'un tel régime, et on en a vu assassiner quelqu'un de leurs camarades pour mériter le dernier supplice.

—On lit dans le *Siècle*, journal de Paris, en date du 11 Février.

Dans une seule ville, à Spitafield, (ville d'Angleterre.) vingt-quatre mille personnes sont dans l'impossibilité de pourvoir à leur subsistance.

IRLANDE.

—Le premier volume des Mémoires sur l'Irlande, par O'Connell, a paru. Ce volume est adressé à la reine. Il ne peut manquer d'inspirer le plus vif intérêt. On y trouve d'affreuses vérités qui glacent le sang dans les veines et impriment un stigmate indélébile sur le front du peuple et du gouvernement qui ont conquis l'Irlande, et exercé sur une nation brave et généreuse une domination dont la cruauté n'a point d'exemple dans l'histoire. Les persécutions et les cruautés reprochées au gouvernement russe ne sont rien en comparaison des maux que les protestants ont infligés aux Irlandais, sous le faux prétexte d'établir la religion protestante parmi eux. Depuis deux cents ans la persécution dure, et les persécuteurs sont plus éloignés que jamais de leur but. Espérons toutefois que les Irlandais pourront obtenir le redressement de leurs griefs sans qu'il soit besoin d'employer le remède du rappel de l'Union. Sun.

FRANCE.

—On annonce que l'administration de la ville de Paris a décidé qu'il ne serait plus fait de pavage en bois dans les rues de la capitale.

Voici la liste exacte des immenses travaux que l'administration de la ville de Paris va faire commencer, poursuivre et terminer cette année : l'Hôtel-de-Ville ; la Prison cellulaire de la Nouvelle-Force, rue Traversière-St-An-

toine ; l'église de St-Vincent-de-Paul ; les fontaines Molière, St-Sulpice, St-Victor et de l'Archevêché ; les embellissements des Champs-Élysées ; le Palais-de-Justice ; le réservoir de l'Estrapade, destiné à recevoir les eaux du puits de Grenelle ; la canalisation et le barrage du bras de la Seine qui passe au midi de la Cité, l'achèvement des rues Rambuteau et de Constantine ; le quai d'Austerlitz ; la décoration de la place et de la barrière du Trône ; l'amélioration des ponts Marie et des Tournelles ; l'achèvement des ports et quais de l'île Louviers.

—On lit dans le *National* :

La cour d'assises de Paris vient de condamner à des peines sévères—cinq ans de prison et 6,000 francs d'amende—deux libraires convaincus d'avoir vendu des livres immoraux. Sans imputer le moins du monde le principe de ces condamnations, et tout en reconnaissant que la loi a été strictement appliquée, nous dirons cependant que l'un ou l'autre des deux libraires avait vendu quelques exemplaires d'un mauvais livre déjà condamné ; l'autre avait publié un grand nombre d'ouvrages tellement obscènes, que le greffier n'en a pu lire les titres en public. Il eût été vivement à désirer que la loi permît d'établir ici une gradation dans les peines. Mais ce qui a droit d'étonner, c'est qu'en frappant le marchand, on ne recherche pas même les auteurs de ces ouvrages à l'aide desquels on spéculé sur la dépravation. Nous avons cité il y a quelque temps un catalogue de livres qui, sous des titres burlesquement scientifiques, cachent l'imoralité la plus honteuse. Le nom de ceux qui ont écrit ces livres s'y trouve à chaque feuillet. Le parquet les connaît : pourquoi donc ne s'en émeut-il pas ? Qu'on poursuive le libraire, soit ; mais laisser impuni l'écrivain qui alimente son ignoble industrie, c'est ce que l'on ne peut comprendre.

« On frappe un marchand de livres de cinq ans de prisons, et récemment nous avons vu un homme souillé des crimes les plus honteux condamné seulement à six mois. On inflige une peine énorme au libraire qui vend deux exemplaires de la *Curse des Dieux*, et nous voyons des écrivains tout aussi hostiles que Parny à la morale et à la religion, étaler dans Paris leur luxe et leurs rubans rouges. Il y a certes là quelque chose qui blesse la conscience publique et qui est bien fait pour détruire les bons effets que la cour royale attend de ses arrêts. »

—On lit dans le *Toulonnais* :

Au moment où nous écrivons, on nous annonce l'arrivée de nouveaux cavaliers arabes, parmi lesquels se trouvent des scheiks d'imprévisibles, à en juger par leurs costumes brodés d'or et leurs riches armures. On nous a dit avoir remarqué au milieu d'eux le capitaine Pellé, des fraileurs indigènes. La popularité dont jouit ce brave officier parmi les Arabes donne un démenti formel à l'opinion erronée que partagent beaucoup de gens, que le caractère français est inconciliable avec les mœurs arabes. Il faut, pour arriver à ce point, du courage, beaucoup de jugement et surtout une volomé de fer ; et ce sont des qualités que le capitaine Pellé possède à un haut degré. Nous apprenons que, dans les scheiks venus pour rendre hommage au gouverneur, figurent El-Sidi-Boimedi, kalifa de l'est, et le kalifa de MiLannah, frère d'El-Berkani.

—Un singulier phénomène a signalé, dit un journal du midi, cette neige abondante qui a couvert notre pays la semaine dernière. Les amandiers, et en plusieurs lieux les pêchers et les abricotiers, étaient en pleine floraison. La neige les a surpris en cet état, et trois fois en quatre jours elle s'y est attachée, et a pesé sur eux de ce poids qui a brisé çà et là des arbres de toute espèce ; puis, lorsqu'elle s'est fondue, ces mêmes amandiers et autres arbres fruitiers ont reparu aussi fleuris qu'auparavant. Ils étaient blancs de fleurs, ils ont été blancs de neige, puis de nouveau blancs de fleurs, comme si aucun fléau n'eût menacé leur gracieuse parure.

—Voici quelle a été la population de Paris à diverses époques :

« Au treizième siècle, 120,000 ; en 1474, 150,000 ; sous Henri II, 210,000 ; en 1590, 200,000 ; sous Louis XIV, 492,000 ; de 1707 à 1719, 509,000 ; en 1752 à 1762, 576,000 ; en 1776, 658,000 ; en 1778, 670,000 ; en 1784, 660,000 ; en 1793, 610,000 ; en 1778, 640,504 ; en 1802, 672,000 ; en 1806, 547,756 ; en 1808, 580,609 ; en 1809, 714,596 ; en 1828, 713,996 ; en 1831, 774,338 ; en 1836, 909,126 ; en 1841, 912,023. »

ESPAGNE.

—On écrit de Perpignan, 17 février :

« Les nouvelles de Barcelone qui nous arrivent à l'instant sont de nature à intéresser la presse française. Il paraîtrait que le peuple s'est opposé d'une manière énergique au débarquement de marchandises anglaises qui sont dans le port de cette ville, et que les Barcelonais ne voudraient pas finir de payer la forte imposition à laquelle ils ont été condamnés par Espartero. Le peuple aurait encore l'intention bien arrêtée de ressaisir par tous les moyens possibles les sommes que le commerce a été obligé de donner.

« Une grande fermentation régnerait dans Barcelone, et l'on s'attendrait d'un moment à l'autre à une levée de boucliers.

« Zurbano est toujours à Figuières. »

—Les feuilles du parti modéré luttent sans cesse en Espagne contre le fantôme que leurs craintes croient voir se dresser dans l'avenir. « Tout fut présager, disent-elles, que le Régent médite de prolonger la minorité de la Reine. Vingt fois les protestations sorties de la bouche même d'Espartero, ou le langage de son gouvernement, ont démenti ces prédictions ; autant de fois les terreurs se sont réveillées, ont agité les esprits, ont répandu dans la nation cette inquiétude qui paralyse l'essor des espérances publiques. Quant à nous, qui faisons bon marché des intérêts de parti, considérons simplement